

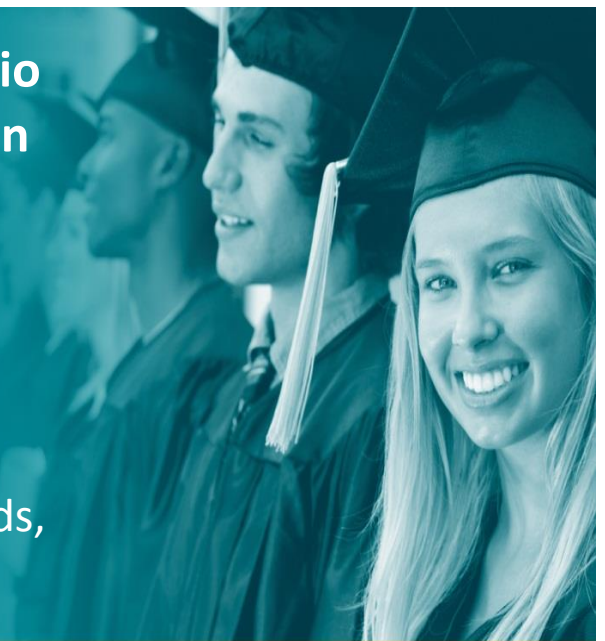


Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Que font les universités de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés?

John Doran, Amanda K. Ferguson,
Gulam A. Khan, Grace Ryu, Dominic
Naimool, Mark D. Hanson, Ruth A. Childs,
Université de Toronto



Publié par

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) M5E 1E5 Canada

Téléphone : (416) 212-3893
Télécopie : (416) 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

Doran, J., A.K. Ferguson, G. A. Khan, G. Ryu, D. Naimool, M.D. Hanson et R.A. Childs. (2015) *Que font les universités de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés?* Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Remarque : Les quatre premiers auteurs ont contribué également à la rédaction du présent rapport.



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Les opinions exprimées dans le présent rapport de recherche sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou des autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015

Remerciements

Un groupe consultatif formé des personnes suivantes a guidé l'équipe de recherche tout au long de l'étude :

- Jonathan Hamilton-Diabo, directeur, First Nations House, Université de Toronto
- Alexis Archbold, administratrice déléguée, Rotman Commerce, Université de Toronto
- Sandra Carnegie-Douglas, agente de la diversité culturelle et de la lutte contre le racisme, Bureau de la vice-rectrice aux ressources humaines et à l'équité, Université de Toronto

Les personnes suivantes ont participé à la collecte et à l'analyse des données : Lizzie Oh, Qingzhou Pan, Honghu Wang et Jeremy Wang.

Nous tenons à remercier les registraires et les membres du personnel des programmes d'accès des différentes universités qui ont généreusement répondu à nos questions au sujet du programme d'accès de leur université.

Résumé

Selon des recherches menées dans le passé, les étudiantes et étudiants autochtones, de première génération (c'est-à-dire ceux qui, au sein de leur famille, sont les premiers à suivre des études postsecondaires), handicapés, des régions rurales et dont le revenu familial est faible sont sous-représentés dans les universités de l'Ontario (Finnie, Childs et Wismer, 2011). Rae (2005) a précisé, d'après des consultations tenues à l'échelle de l'Ontario et un examen des recherches publiées, qu'il fallait accroître en priorité la participation aux études collégiales et universitaires des trois premiers groupes.

Que font les universités de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés? La présente étude cherche à répondre à cette question au moyen d'analyses systématiques des sites Web et prospectus à l'intention des candidats potentiels des universités, du livret de directives du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (le CDAUO), des ententes de mandat stratégiques (EMS) conclues entre chaque université et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) ainsi que des entrevues semi-structurées tenues avec des administrateurs de 16 des 20 universités de l'Ontario financées par la province. L'étude met l'accent sur les programmes de première admission (c'est-à-dire un programme comme un baccalauréat qui n'exige pas d'avoir suivi des études postsecondaires préalablement).

Lorsque nous avons demandé aux registraires des universités ou à leurs représentants quels groupes leur université considérait comme étant sous-représentés et comment l'université avait décidé d'axer ses efforts sur ces groupes, la plupart ont nommé les groupes relevés par Rae (2005), mais ont également laissé entendre que leurs décisions de se concentrer sur un ou plusieurs de ces groupes (et, pour certaines universités, sur d'autres groupes également) reposaient sur l'emplacement, le passé et la mission de l'université.

Sept des universités ont indiqué que les services assurés à certains groupes sous-représentés faisaient partie de leurs « principaux domaines de différenciation » (c'est-à-dire les forces qui les distinguent des autres universités de l'Ontario) dans les EMS. Les 20 universités ont mentionné les étudiantes et étudiants de première génération dans la section « Population étudiante » de leur EMS, mais seulement trois d'entre elles en ont fait mention dans leur prospectus. À l'inverse, les mesures de soutien prises pour les étudiantes et étudiants autochtones étaient mises bien en évidence tant dans les EMS que dans les prospectus et, dans ce dernier cas, ils présentaient souvent des photographies de cérémonies des Premières Nations ainsi que des salles ou des édifices destinés aux étudiantes et étudiants des Premières Nations. Dans le livret de directives du CDAUO, un moins grand nombre d'établissements fournissaient de l'information au sujet de l'accès à l'enseignement pour les étudiantes et étudiants autochtones ou de première génération, mais plusieurs établissements présentaient de l'information à l'intention des étudiantes et étudiants handicapés. Les sites Web des universités donnaient des renseignements au sujet et à l'intention des groupes sous-représentés.

Toutes les universités ont décrit des activités destinées à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire par les groupes sous-représentés. Il s'agit notamment de programmes de rayonnement, comme le programme Building Bridges to Success (les chemins de la réussite) de l'Université Laurier à l'intention des élèves des écoles secondaires provenant de « communautés socialement et économiquement défavorisées »;

d'activités de recrutement, dont celles associées aux programmes menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade pour les étudiantes et étudiants autochtones de l'Université Lakehead; de l'accès aux études supérieures par l'entremise d'initiatives liées aux admissions, comme le cheminement différent vers l'admission des étudiantes et étudiants autochtones de l'Université Queen's; et de services de rétention, comme les installations et les mesures de soutien pour les étudiantes et étudiants handicapés à l'Université Carleton et le programme de mentorat par des pairs destiné aux étudiantes et étudiants de première génération de l'Université Laurentienne.

Même si chaque université a déclaré le nombre et le taux d'étudiantes et étudiants autochtones, de première génération, handicapés et francophones au sein de son établissement, conformément à leur entente pluriannuelle de reddition de comptes avec le MFCU, il y avait très peu de signes selon lesquels les universités avaient mené des évaluations officielles des répercussions de leurs activités.

Au moment d'examiner le rôle de ces activités au sein des universités, nous avons classé les universités en trois grandes « catégories ». Les 20 universités de l'Ontario ne correspondent pas parfaitement à ces catégories – certaines entrent dans plus d'une catégorie ou représentent une variante de celles-ci – mais les catégories nous permettent de dégager des tendances importantes selon nous. La première catégorie regroupe les universités ayant des exigences d'admission élevées en Ontario. Il s'agit habituellement d'universités offrant des programmes de troisième cycle et de médecine. Les initiatives visant à attirer les membres des groupes sous-représentés à ces universités tendent parfois à cibler les membres des groupes sous-représentés ayant déjà entrepris un cheminement vers des études postsecondaires. La deuxième catégorie comprend les universités qui décrivent leur campus comme étant petit et un lieu sûr et qui insistent sur le fait que les étudiantes et étudiants recevront amplement de soutien pour réussir leurs études. Ces universités ont des exigences d'admission moins élevées et recrutent habituellement des étudiantes et étudiants engagés sur la voie menant à des études postsecondaires. La troisième catégorie inclut les universités qui estiment que leur rôle consiste à donner aux étudiantes et étudiants intéressés l'occasion de suivre des études universitaires. Ces universités ont mis en place des processus d'admission souples et offrent des cours d'appoint ainsi qu'une vaste gamme de soutiens scolaires. Fait intéressant à souligner, étant donné que ces universités ont pris l'engagement de faciliter l'accès aux études supérieures, elles sont moins susceptibles d'axer leurs efforts sur des initiatives visant les groupes sous-représentés.

Selon nos constatations, les universités de l'Ontario reconnaissent la nécessité d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire (EPS) pour les groupes sous-représentés, et chaque université mène au moins une initiative à cette fin. Cependant, certains obstacles nuisent à leurs efforts pour fournir cet accès. Par exemple, l'intersectionnalité des groupes sous-représentés et le recours à l'auto-identification font en sorte que les universités ont de la difficulté à fournir un accès équitable et à évaluer avec précision l'incidence de leurs initiatives d'accès.

Table des matières

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1 Introduction | 7 |
| 1.1 Qu'entend-on par « groupes sous-représentés »? | 7 |
| 1.2 Quels groupes sont sous-représentés dans les universités de l'Ontario? | 8 |
| 1.3 Définitions des termes « rayonnement », « recrutement », « accès par l'entremise des admissions » et « rétention » | 10 |
| 2 Le problème de la sous-représentation | 11 |
| 2.1 Facteurs et obstacles | 11 |
| 2.2 Engagés sur la voie des EPS et participation conditionnelle | 12 |
| 3 Accès à l'éducation postsecondaire par les Autochtones | 12 |
| 3.1 Qui sont les peuples autochtones et les étudiants autochtones du Canada? | 12 |
| 3.2 Financement pour l'éducation postsecondaire | 13 |
| 4 Méthodes | 14 |
| 4.1 Universités | 14 |
| 4.2 Sources des données | 14 |
| 4.2.1 Ententes de mandat stratégiques | 14 |
| 4.2.2 Livret de directives du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario | 15 |
| 4.2.3 Prospectus des universités à l'intention des candidates et candidats potentiels | 15 |
| 4.2.4 Sites Web des universités et recherches sur le Web | 15 |
| 4.2.5 Entrevues auprès des administrateurs des universités | 16 |
| 4.3 Méthodes d'analyse | 17 |
| 4.3.1 Établissement de liens entre les initiatives d'accès et le modèle | 17 |
| 4.3.2 Lecture attentive | 17 |
| 4.3.3 Détermination des tendances | 17 |
| 5 Résultats et analyse | 18 |
| 5.1 Comment les universités ont-elles défini les groupes sous-représentés? | 18 |
| 5.2 Quelles activités universitaires ciblent l'amélioration de l'accès des étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés? | 20 |
| 5.3 Comment les universités mesurent-elles l'incidence de ces activités? | 27 |
| 5.4 Le rôle de ces activités au sein des universités | 27 |

| | |
|-------------------------------------------------|-----------|
| 5.5 Étudiants autochtones..... | 29 |
| 6 Conclusions..... | 30 |
| 6.1 Facteurs méthodologiques à considérer | 30 |
| 6.2 Travaux de recherche futurs..... | 30 |
| 6.3 Constatations..... | 31 |
| Références..... | 32 |

Liste des tableaux

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Nombre d'universités mentionnant chacun des groupes sous-représentés dans leur EMS, leurs prospectus, le livret de directives du CDAUO et sur leur site Web | 19 |
| Tableau 2 : Certaines des activités décrites dans les EMS et le livret de directives du CDAUO | 21 |

Liste des figures

| | |
|----------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Types d'initiatives menées par les universités..... | 11 |
| Figure 2 : Trois « catégories » d'universités..... | 28 |

1 Introduction

Selon les études menées sur les personnes fréquentant les universités de l'Ontario (se reporter par exemple à Finnie, Childs et Wismer, 2011), la population universitaire ne représente pas la population générale. Dans son rapport, *L'Ontario : Chef de file en éducation*, présenté au ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU), Rae (2005) souligne que l'accès accru à l'éducation postsecondaire (EPS) par les membres des groupes sous-représentés est une priorité.

La présente étude vise à déterminer les mesures prises par les 20 universités de l'Ontario financées par la province afin d'accroître l'accès des groupes sous-représentés à des programmes de première admission (c'est-à-dire un programme qui n'exige pas d'avoir suivi des études postsecondaires auparavant). À cette fin, nous avons examiné les sites Web et les prospectus¹ des universités, le livret de directives du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (le CDAUO) et les ententes de mandat stratégiques (EMS) entre les universités et le MFCU et avons rencontré en entrevue les administrateurs des universités. La présente étude *n'est pas* une évaluation des activités pertinentes des universités; nous souhaitons plutôt, en présentant un résumé à l'échelle provinciale des interventions menées actuellement par les universités de l'Ontario pour éliminer la sous-représentation, guider l'amélioration continue du système d'EPS de l'Ontario et favoriser la participation accrue des groupes sous-représentés.

La présente étude cherche à répondre à trois questions de recherche qui, mises ensemble, répondent à la question posée dans le titre de ce rapport : Que font les universités de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés? Voici ces questions :

1. Comment les universités ont-elles défini les groupes sous-représentés?
2. Quelles activités menées par les universités visent à accroître l'accès des étudiantes et étudiants des groupes sous-représentés?
3. Comment les universités mesurent-elles l'incidence de ces activités?

1.1 Qu'entend-on par « groupes sous-représentés »?

Un groupe est considéré comme étant sous-représenté dans l'éducation postsecondaire (EPS) si la proportion de personnes suivant des études postsecondaires qui sont membres du groupe est inférieure à la proportion de la population générale qui fait partie du groupe. Par exemple, si un groupe représente 20 % de la population générale, mais ne forme que 10 % de la population étudiante inscrite à des programmes de première admission dans les universités de l'Ontario, ce groupe serait alors considéré comme étant sous-représenté.

Qu'est-ce qu'un groupe? Dans les études sur la sous-représentation dans l'éducation postsecondaire, les groupes ont souvent été définis en fonction du genre, de la race, de l'origine ethnique, de la langue ou de la situation socioéconomique. Ces aspects de l'identité d'une personne ont servi dans le passé à justifier une

¹ Livrets d'information distribués aux candidates et candidats potentiels.

répartition inéquitable des possibilités d'éducation². Les autres facteurs pertinents dans le cadre des études sur la sous-représentation dans les universités de l'Ontario se rapportent au passé des universités ontariennes, aux contextes historique et social dans lesquels elles ont été fondées, aux personnes les ayant établies et aux personnes à qui elles sont destinées³ ainsi qu'à la façon dont elles se sont distinguées et différenciées dans le passé et à la façon dont elles comptent le faire à l'avenir. Le fait de constater une sous-représentation dans les universités de l'Ontario ne signifie pas nécessairement qu'il y a discrimination, mais indique qu'il faut en examiner les raisons et trouver des solutions pour y mettre fin.

Les personnes handicapées sont parfois considérées comme formant un groupe, mais les facteurs à l'origine de leur sous-représentation dans l'éducation postsecondaire varient considérablement selon le handicap, depuis les salles de classe qui ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants jusqu'à la réticence de certains membres du corps professoral de tenir compte des différents besoins d'apprentissage.

De plus, l'identité autochtone sert souvent de fondement pour regrouper les étudiantes et étudiants dans le cadre d'études sur la sous-représentation dans l'EPS. Selon nous, elle est importante non seulement pour reconnaître cette désignation continue, mais également pour aborder en profondeur les droits distincts des peuples autochtones aux études postsecondaires. Nous traitons de ces droits dans la troisième section du présent rapport.

1.2 Quels groupes sont sous-représentés dans les universités de l'Ontario?

Dans son rapport de 2005, Rae recommandait au MFCU d'axer ses efforts sur trois groupes d'étudiantes et étudiants au moment de multiplier les occasions d'accéder aux études postsecondaires : les étudiantes et étudiants autochtones, de première génération (c'est-à-dire les « étudiantes et étudiants qui sont les premiers dans leur famille à faire des études postsecondaires » (p. 12)⁴) et handicapés. Dix ans plus tard, ces groupes sont en effet au cœur des efforts déployés par le MFCU pour accroître l'accès à l'éducation postsecondaire. Par exemple, chacune des ententes de mandat stratégiques (EMS) négociées pendant l'été de 2014 entre les universités de l'Ontario et le MFCU comprend l'introduction suivante pour la section « Population étudiante » :

Cette composante reconnaît le caractère unique des missions des établissements qui améliorent l'accès, la rétention et la réussite des groupes sous-représentés (Autochtones, étudiantes et étudiants de première génération, étudiantes et étudiants handicapés) et des francophones. Cette composante met également l'accent sur d'autres importants groupes d'étudiantes et étudiants qui font partie de la clientèle de l'établissement et qui sont directement associés aux forces de celui-ci, notamment les étudiantes et étudiants étrangers, ceux n'arrivant pas directement de l'école secondaire et les adultes.

2 La ségrégation raciale des écoles primaires et secondaires jusqu'au milieu du dernier siècle est l'un des nombreux exemples (se reporter aux politiques et directives de la Commission ontarienne des droits de la personne, 2005, pour consulter un bref historique de la discrimination raciale en Ontario).

3 Par exemple, les plus anciennes universités de l'Ontario n'admettaient pas de femmes lorsqu'elles ont ouvert leurs portes (par exemple, consulter Burke, 1999, pour prendre connaissance du récit saisissant des controverses entourant l'admission des femmes à l'Université de Toronto en 1884, soit 57 ans après sa création en tant que Collège King's).

4 Le MFCU a depuis changé sa définition d'étudiantes et étudiants de première génération comme suit « les étudiantes et étudiants issus de familles dont aucun membre n'a fait d'études universitaires ou collégiales » (MFCU, 2007a) et [traduction] « les étudiantes et étudiants dont les parents n'ont pas participé à des études postsecondaires » (MFCU, 2007b).

En plus des groupes mentionnés par le MFCU, les analyses de la participation à l'éducation postsecondaire en Ontario ont révélé d'autres groupes sous-représentés. Par exemple, en 2006, Finnie, Childs et Wismer (2011) ont examiné la fréquentation universitaire à l'âge de 22 ans d'environ 2 400 jeunes ontariens ayant participé à l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) lorsqu'ils avaient 15 ans. Ils ont constaté que les caractéristiques suivantes prédisaient de façon négative la fréquence universitaire (en ordre pondéral décroissant) : ne pas avoir de parents ayant suivi des études postsecondaires, avoir un handicap, être d'ascendance autochtone, provenir d'une région rurale et vivre dans une famille dont le revenu est inférieur à 50 000 \$. Les enfants d'immigrants sont plus susceptibles de fréquenter l'université que les enfants de non-immigrants.

Norrie et Zhao (2011) se sont appuyés sur les données de l'EJET, de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et du CDAUO ainsi que sur une étude menée pour Collèges Ontario pour conclure que « certaines caractéristiques diminuent la probabilité qu'un jeune ontarien entreprennent une EPS, dont le fait de provenir d'une famille à faible revenu, d'avoir des parents sans EPS, de vivre en milieu rural, d'être identifié comme Autochtone ou de présenter un handicap » (p.41-42). Leur analyse a démontré non seulement que chacune de ces caractéristiques rend la participation aux études postsecondaires moins probable, mais également que chaque caractéristique contribue de façon toute particulière, ce qui fait en sorte que les jeunes présentant plus d'une caractéristique ont encore moins de chances d'accéder aux études postsecondaires.

Les données analysées par Finnie et autres (2011) ainsi que par Norrie et Zhao (2011) ne comprenaient pas de renseignements au sujet de la race à part ceux sur l'identité autochtone. Toutefois, une recherche menée en 2012 par le Conseil scolaire du district de Toronto (CSDT), qui regroupe près d'un sixième des élèves primaires et secondaires de l'Ontario, révèle que certains groupes d'élèves racialisés du CSDT sont sous-représentés dans l'éducation postsecondaire. Dans son étude longitudinale des élèves qui étaient en 9^e année en 2006, le CSDT a calculé les taux d'élèves ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires cinq ans plus tard et a constaté que [traduction] « les élèves qui ont déclaré être Noirs, d'origine latino-américaine, métisse et du Moyen-Orient ont des taux d'obtention de diplômes plus faibles (64,5 %, 69,9 %, 73 %, et 77,5 % respectivement) » que les élèves « qui ont déclaré être d'origine asiatique de l'Est, du Sud et du Sud-Est, et de race blanche (91,2 %, 87 %, 84,1 % et 81,9 % respectivement) » (p. 3). Les élèves ayant déclaré être d'origine latino-américaine et être Noirs affichaient les plus faibles taux d'admission confirmée à l'éducation postsecondaire : 38,7 % et 41,4 % respectivement. Ceci est répété dans l'Enquête sur la diversité ethnique de 2002 (Abada et Tenkorang, 2009), qui révèle que les personnes noires ont le plus faible taux de participation aux études postsecondaires au Canada. Ces études fournissent de bonnes justifications en vue de considérer ces minorités racialisées comme des groupes sous-représentés.

Il existe des chevauchements au sein de ces groupes. Par exemple, ayant été empêchées par le gouvernement de suivre des études postsecondaires dans le passé, la plupart des personnes autochtones sont également des étudiantes et étudiants de première génération. Rae (2005) le souligne dans son rapport et y mentionne d'autres chevauchements :

Les enfants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires représentent une bonne proportion des élèves du palier secondaire qui ne poursuivront pas leurs études. Beaucoup font

partie de groupes traditionnellement sous-représentés dont il est question dans le présent rapport, à savoir les personnes à faible revenu, les Autochtones et certaines minorités raciales. (p. 72)

Les étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés peuvent également commencer et terminer leurs études postsecondaires plus tard au cours de leur vie, ce qui les rend plus susceptibles de s'inscrire en tant qu'étudiantes et étudiants adultes.

1.3 Définitions des termes « rayonnement », « recrutement », « accès par l'entremise des admissions » et « rétention »

Dans le cadre des discussions sur les mesures à prendre pour réduire la sous-représentation dans l'éducation postsecondaire, nous avons trouvé utile d'établir des distinctions entre quatre termes. Dans la présente étude :

Rayonnement désigne les mesures destinées à mieux faire connaître les études postsecondaires aux enfants et aux jeunes d'âge scolaire (en mettant l'accent sur l'accessibilité et l'importance des études postsecondaires), mais non dans l'intention qu'ils présentent une demande d'admission ou s'inscrivent à une université donnée immédiatement. Des activités de rayonnement sont souvent organisées au début des études, comme dans les écoles primaires ou intermédiaires. Dans le cas des étudiantes et étudiants qui ne pensent pas nécessairement que les études postsecondaires sont une option à leur disposition ou dont les membres de la famille ne peuvent pas les conseiller sur les cours qu'ils doivent suivre pendant leurs études secondaires, les programmes de rayonnement peuvent se révéler particulièrement importants.

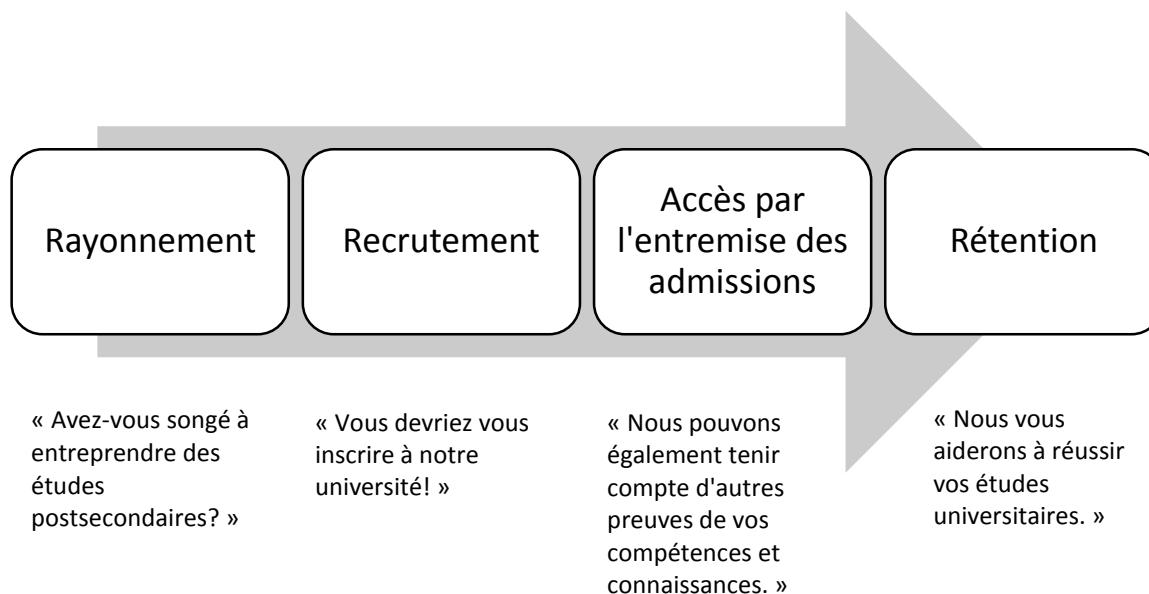
Recrutement désigne les mesures prises pour convaincre des candidates et candidats potentiels à présenter une demande d'admission ou à s'inscrire à une université particulière ou à un programme d'études donné au sein de cette université. Cela peut comprendre des activités promotionnelles et d'autres initiatives de marketing.

Accès par l'entremise des admissions désigne les mesures de soutien offertes aux étudiantes et étudiants éventuels au cours des différentes étapes du processus d'admission de l'université, ou les autres façons dont les étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés peuvent montrer qu'ils sont prêts à suivre des études universitaires et à présenter une demande d'admission.

Rétention désigne les tentatives en vue de maintenir les étudiantes et étudiants inscrits à l'université en leur offrant différents services ou programmes d'aide financière, de tutorat, de mentorat, etc.

La Figure 1 résume la façon dont ces termes sont utilisés dans la présente étude.

Figure 1 : Types d'initiatives menées par les universités



2 Le problème de la sous-représentation

2.1 Facteurs et obstacles

Comprendre les raisons à l'origine de la sous-représentation constitue une première étape importante vers un accès plus équitable à l'éducation postsecondaire. Habituellement, les modèles de participation à l'EPS comprennent un seul ou une combinaison des facteurs suivants : capital social, capital culturel et économie. Selon ses analyses des données provenant de l'enquête longitudinale nationale sur l'éducation menée aux États-Unis, Perna (2007) soutient que les trois facteurs sont importants, mais qu'ils n'ont peut-être pas le même poids pour différents groupes de candidates et candidats⁵.

À ces facteurs s'ajoutent les obstacles à une représentation égale. Dans le cadre d'une analyse des initiatives mises en œuvre par les administrations d'État et fédérale dans le but d'accroître l'accès à l'EPS aux États-Unis, Perna, Rowan-Kenyon, Bell, Thomas et Li (2008) ont relevé trois obstacles que les initiatives visaient à supprimer : la formation générale, la connaissance des études postsecondaires et les ressources financières. Ils ont constaté que la majorité des initiatives gouvernementales mettaient l'accent sur le troisième obstacle, soit les ressources financières. Osborne (2003) a souligné que certains pays européens axaient également leurs initiatives sur les ressources financières. De même, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario a précisé que l'une de ses priorités consistait à « améliorer l'accès à

⁵ Même si certaines des études que nous mentionnons dans le présent rapport n'ont pas été menées au Canada, elles révèlent des obstacles pouvant nuire à l'accès à l'éducation postsecondaire dans le contexte canadien.

l'éducation postsecondaire grâce à un solide programme d'aide financière aux étudiants » (MFCU, 2014, p. 10). En plus des organismes gouvernementaux, certains établissements d'enseignement postsecondaire tâchent également de supprimer les obstacles de nature financière.

Certains établissements d'enseignement postsecondaire s'affairent à éliminer les autres obstacles relevés par Perna et autres (2008) – la formation générale et la connaissance des études postsecondaires – en collaboration, parfois, avec les écoles élémentaires et secondaires locales. Un nombre croissant de publications présentent des études de cas sur les programmes de formation générale aux États-Unis (Reddick, Welton, Alsandor, Denyszyn et Platt, 2011; Dyce, Albold et Long, 2013), même si l'incidence de ces programmes reste peu claire. Par exemple, Bergin, Cooks et Bergin (2007) ont constaté que les élèves du secondaire participant à un programme parrainé par une université américaine étaient plus susceptibles que les élèves d'un groupe témoin de fréquenter l'université parraine, mais avaient autant de probabilité de suivre une formation universitaire. Addi-racah et Israelashvili (2014) ont également observé les répercussions positives d'un programme de rayonnement destiné à des élèves à faible revenu en Israël.

2.2 Engagés sur la voie de l'EPS et participation conditionnelle

Les membres d'un groupe sous-représenté dans l'éducation postsecondaire ne feront pas tous face aux mêmes obstacles ou dans la même mesure. Ball, Reay et David (2002) font une distinction entre les élèves du secondaire qui sont *engagés* sur la voie de l'EPS et ceux dont la participation à l'éducation postsecondaire est *conditionnelle* au fait de surmonter un ou plusieurs obstacles. Les élèves déjà engagés supposent qu'ils suivront des études postsecondaires. En effet, les membres de leur famille et leurs enseignants seraient surpris si ce n'était pas le cas. Pour ces élèves, la question n'est pas de savoir s'ils feront des études postsecondaires, mais consiste plutôt à choisir l'université ou le collège. Les élèves dont la participation est conditionnelle ne partent pas du principe qu'ils suivront des études postsecondaires, et les membres de leur famille ainsi que leurs enseignants ne le supposent pas non plus. Ces élèves devront peut-être travailler plus fort que ceux engagés sur la voie de l'EPS afin de prendre connaissance des critères d'admission, de déterminer comment ils paieront leurs études postsecondaires et de convaincre les personnes qui les entourent qu'il vaut la peine d'obtenir une formation postsecondaire. Néanmoins, il y aura toujours au sein des groupes sous-représentés dans l'éducation postsecondaire quelques étudiants déjà engagés sur la voie de l'EPS.

3 Accès à l'éducation postsecondaire par les Autochtones

Nous traiterons des Autochtones dans une section distincte en raison de leurs positions juridique et historique uniques.

3.1 Qui sont les peuples autochtones et les étudiants autochtones du Canada?

Les auteurs des documents examinés dans le cadre de la présente étude (prospectus, EMS et livret de directives du CDAUO) ont choisi leurs mots, ou termes, avec soin. La plupart utilisent le mot *autochtone*, mais quelques-uns ont opté pour des termes plus précis, comme *Premières Nations*, *Inuit* et *Métis*.

Autochtone désigne les nombreux peuples d'ascendance indigène du Canada, qui sont classés sur le plan juridique dans trois grands groupes : *Premières Nations*, *Inuit* et *Métis*. Deux de ces trois groupes, *Premières Nations* et *Métis*, sont subdivisés à leur tour.

Les peuples des Premières Nations sont formés de 64 nations distinctes, chacune parlant leur propre langue et ayant une identité culturelle et spirituelle bien à elle. Ces Nations vivent dans 617 collectivités dont la population totale s'élève à 900 000 à l'échelle du Canada. Il y a un peu plus de 600 000 Indiens inscrits et membres de bandes⁶ ayant le droit de vivre sur une réserve et étant bénéficiaires de droits issus de traités ou d'accords d'amitié⁷.

Les Inuits ne sont pas classés avec les Premières Nations puisqu'ils ne sont pas uniques au Canada. Cependant, dans les deux cas, leurs enfants ont été envoyés dans des missions ou pensionnats. En 2011, environ 45 000 Inuits vivaient dans plus de 50 collectivités du Nord.

Le terme *Métis* englobe trois groupes distincts. Les mieux connus sont probablement les Métis de la rivière Rouge au Manitoba. Ils sont les descendants de trappeurs et de commerçants français et de femmes cries. Le deuxième groupe de Métis ayant une identité collective est formé des enfants de dépositaires (commerçants) de postes de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de femmes cries ou anishnaabe. Contrairement aux Métis de la rivière Rouge, ce groupe n'est pas associé à une région géographique précise au Canada. Le troisième groupe de Métis est défini par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC) comme étant toute personne dont l'un des grands-parents est de sang indien à 100 %. Les peuples métis n'ont pas signé de traité, mais ils ont toutefois été reconnus récemment comme des peuples autochtones sur le plan juridique.

3.2 Financement pour l'éducation postsecondaire

Beaucoup de personnes croient que les peuples des Premières Nations ont accès gratuitement aux études postsecondaires. Ce n'est pas le cas.

Le gouvernement canadien affecte des fonds pour l'éducation postsecondaire aux bandes des Premières Nations. Ce financement provient d'un fonds d'affectation spéciale pour les Autochtones qui est formé des ventes de biens fonciers, des droits miniers, etc., des peuples des Premières Nations. Un Indien inscrit qui est membre d'une bande peut présenter une demande au bureau de sa bande afin d'obtenir une aide financière pour ses études postsecondaires. Toutefois, les bandes ne disposeront peut-être pas de fonds suffisants pour donner suite à toutes les demandes. Rien ne garantit que l'étudiant des Premières Nations recevra des fonds de sa bande chaque année. De plus, il revient à chaque bande de décider quelles dépenses (par exemple frais de scolarité, livres, fournitures, allocation de subsistance) elle assumera.

Plusieurs Autochtones sont également des étudiantes et étudiants postsecondaires de première génération. Jusqu'en 1969, l'*Acte des Sauvages, 1876* prévoyait que les Indiens inscrits qui quittaient une réserve sans

⁶ Pour être un Indien inscrit, il faut qu'au moins l'un des parents de la personne soit de sang indien à 100 %.

⁷ Les données sur les populations autochtones sont tirées du site Web du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), <https://www.aadnc-aandc.gc.ca>

avoir obtenu l'autorisation d'un agent nommé par le gouvernement, qui votaient à une élection ou qui suivaient des études postsecondaires perdaient légalement leur statut d'Indien et n'avaient pas le droit de revenir sur leur réserve ou de transmettre leur statut d'indien à leurs enfants. Même après 1969, plusieurs étudiantes et étudiants autochtones ont continué d'être forcés à fréquenter des pensionnats⁸, ce qui ne les a pas préparés à suivre des études postsecondaires. Par conséquent, il n'est pas surprenant que les Autochtones ne fassent pas confiance aux programmes d'éducation subventionnés par le gouvernement et que les étudiantes et étudiants autochtones continuent d'être sous-représentés dans l'éducation postsecondaire. Tous les établissements d'enseignement postsecondaire reconnaissent leur responsabilité d'encourager et d'appuyer les étudiantes et étudiants autochtones afin qu'ils entreprennent des études postsecondaires.

4 Méthodes

Dans la présente section, nous décrivons la façon dont les données ont été recueillies pour le présent projet au moyen d'analyses systématiques des sites Web et prospectus à l'intention des candidates et candidats potentiels des universités, du livret de directives du CDAUO, des EMS ainsi que des entrevues semi-structurées tenues avec les administrateurs des universités. Nous décrivons également la façon dont ces données ont été analysées.

4.1 Universités

La présente étude porte principalement sur les 20 universités de l'Ontario recevant des subventions d'exploitation de la province. Même si le Collège militaire royal est situé en Ontario, il est financé par le gouvernement fédéral et n'est donc pas inclus dans la présente étude.

4.2 Sources des données

4.2.1 Ententes de mandat stratégiques

En 2014, chaque université a négocié une entente de mandat stratégique avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. Les versions définitives des EMS ont été affichées sur le site Web du ministère en août 2014.

Nous avons examiné les EMS en portant une attention particulière à deux sections : 1) les « Principaux domaines de différenciation », section dans laquelle chaque université décrit ses forces particulières dans le but de témoigner de sa complémentarité avec les autres établissements, et 2) la « Population étudiante », que le MFCU décrit comme « reconna[issant] le caractère unique des missions des établissements qui améliorent l'accès, la rétention et la réussite des groupes sous-représentés... et des francophones ». Comme nous l'avons précisé dans l'introduction, les étudiantes et étudiants autochtones, de première génération et handicapés représentent pour le MFCU les trois groupes sous-représentés. Le MFCU explique en outre que la section « Population étudiante » permet aux universités de mettre en évidence « d'autres importants

⁸ Le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996.

groupes d'étudiantes et étudiants qui font partie de la clientèle de l'établissement et qui sont directement associés aux forces de celui-ci ». Dans cette section, nous cherchions à relever les groupes que les universités considéraient comme étant sous-représentés et toute mention de programmes ou d'initiatives de rayonnement, d'accès et de recrutement.

4.2.2 Livret de directives du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO)

Les candidates et candidats voulant s'inscrire pour la première fois à un programme d'études dans une université de l'Ontario doivent présenter leur demande par l'intermédiaire du CDAUO. Chaque université rédige de brèves instructions sur la façon de présenter une demande qui figureront dans le livret de directives du CDAUO. Nous avons examiné ce livret pour y trouver toute mention des groupes sous-représentés ainsi que des renseignements destinés en particulier à ces groupes.

4.2.3 Prospectus des universités à l'intention des candidates et candidats potentiels

La Foire des universités de l'Ontario annuelle a eu lieu du 19 au 21 septembre 2014 au Palais des congrès du Toronto métropolitain. Deux membres de l'équipe de recherche ont visité la foire le 20 septembre et ont recueilli des documents au kiosque de chaque université. Ils souhaitaient tout particulièrement obtenir leurs prospectus – les livrets tout en couleur sur papier glacé distribués aux étudiantes et étudiants potentiels et à leurs parents. À chaque kiosque, ils ont également demandé aux représentants de l'université si des programmes de rayonnement et des possibilités de financement étaient offerts aux membres des groupes sous-représentés.

Pendant l'examen des prospectus, nous avons cherché des mentions des groupes sous-représentés ainsi que des renseignements destinés aux membres de ces groupes.

4.2.4 Sites Web des universités et recherches sur le Web

Si les EMS ont donné à chaque université l'occasion de présenter au MFCU le rôle de ses activités de rayonnement à l'intention des groupes sous-représentés dans le cadre de son mandat global et l'importance du rayonnement pour se distinguer des autres établissements d'enseignement, les sites Web permettent aux universités d'essayer de façonner l'impression qu'elles donnent aux candidates et candidats potentiels et à la population générale.

Pour compléter l'information fournie par les universités dans les EMS, le livret de directives du CDAUO et les prospectus, nous avons passé en revue les renseignements que les universités avaient choisi de présenter sur leur site Web. Nous avons effectué un examen systématique en suivant un protocole que nous avons élaboré et mis à l'essai avec un sous-ensemble de sites Web. Le protocole comprenait quatre méthodes pour chercher 23 termes sur 35 sites Web (pour les 20 universités; le site Web du CDAUO fournit une liste

de 35 adresses des sites Web étant donné que certaines universités comptent plus d'un site Web pour leurs différents campus ou collèges⁹.

Voici une description de ces quatre méthodes de recherche¹⁰ :

La première méthode de recherche consistait à se rendre sur chaque site Web et à saisir chacun des 23 termes dans la barre de recherche. Tous les liens affichés dans les deux premières pages de résultats ont été suivis, et tous les renseignements portant sur le rayonnement, l'accès et le recrutement en lien avec le terme cherché ont été recueillis. Les communiqués, rapports de recherche, énoncés de mission, possibilités et programmes offerts par l'université découlant des recherches étaient tous considérés comme étant pertinents et ont été recueillis par les chercheurs.

La deuxième méthode de recherche nécessitait d'utiliser le moteur de recherche Google à www.google.ca. Les recherches étaient effectuées en saisissant séquentiellement le nom de l'université entre guillemets, le signe plus (+) et le terme de recherche entre guillemets. À l'instar de la première méthode, les liens affichés dans les deux premières pages de résultats ont été suivis et tous les renseignements au sujet du rayonnement, de l'accès et du recrutement fournis dans les communiqués, rapports de recherche, énoncés de mission, possibilités et programmes offerts par l'université ont été recueillis.

Les troisième et quatrième méthodes de recherche consistaient à visiter le site Web de l'université et à cliquer sur les liens destinés aux étudiantes et étudiants potentiels (troisième méthode de recherche) et ayant trait à l'aide financière (quatrième méthode de recherche). Tous les renseignements traitant du rayonnement, de l'accès et du recrutement ont été recueillis. De plus, les adresses Web de tous les liens suivis pendant ces recherches ont été consignées.

Trois adjoints de recherche ont effectué les quatre types de recherche. Il y a eu un chevauchement de 25 % parce que deux des adjoints de recherche ont effectué les mêmes recherches pour cinq des 20 universités. Une comparaison des résultats de ces recherches en double a confirmé que les recherches avaient été effectuées de la même façon et avaient produit des résultats identiques ou presque.

4.2.5 Entrevues avec les administrateurs des universités

En guise de complément à l'information consultée pendant les examens systématiques décrits dans les sections précédentes, nous avons rencontré en entrevue les administrateurs des universités. Le protocole d'entrevue semi-structurée, qui avait été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Toronto, comprenait différentes questions : Quels groupes ou collectivités votre université a-t-elle désignés comme étant sous-représentés? Y a-t-il des activités de rayonnement, d'accès ou de recrutement

⁹ La liste des termes cherchés reposait sur la documentation de recherche et a été dressée en consultation avec le groupe consultatif du projet. Voici ces termes : Aboriginal, First Nations, First Peoples, Métis, Inuit, First generation, Disabilities, Disabled, Francophone, Mature, Indigenous Peoples of Canada, Black Canadian, People of African ancestry, Economically disadvantaged, Underrepresented groups, Under-represented groups, Access, Accessibility, Rayonnement, Financial aid, Merit-based scholarships, Scholarships, Bursaries.

¹⁰ Toutes les recherches ont été effectuées sur des ordinateurs tournant sur le système d'exploitation Windows 7 et en utilisant Internet Explorer en mode de navigation « privée » pour éviter des résultats de recherche différents en raison de la personnalisation des profils d'utilisateur.

particulières pour ces groupes? Comment votre université a-t-elle décidé d'axer ses efforts sur ces groupes? Les activités de rayonnement, d'accès ou de recrutement mises en œuvre pour ces groupes sont-elles appuyées par des énoncés de mission ou de politique officiels? Est-ce que des fonds spéciaux du MFCU ou des campagnes de promotion ont soutenu ces activités? Comment les répercussions de ces activités sont-elles mesurées?

Nous avons communiqué avec le registraire ou son délégué de chacune des 20 universités pour demander qu'on nous accorde une entrevue. Une deuxième demande a été envoyée aux personnes qui n'avaient pas répondu à la première demande. Des représentants de 16 des 20 universités ont accepté de participer à une entrevue. Pour ce qui est des quatre universités restantes, deux administrateurs ont refusé de participer à une entrevue et les deux autres n'ont pas donné suite à notre demande.

4.3 Méthodes d'analyse

Les renseignements recueillis ont été analysés en trois étapes : 1) description des renseignements, 2) lecture attentive et 3) détermination des tendances.

4.3.1 Établissement de liens entre les initiatives d'accès et le modèle

Nous avons commencé par décrire et comparer les renseignements trouvés dans les différentes sources par rapport aux quatre initiatives énoncées dans la Figure 1 : rayonnement, recrutement, accès par l'entremise des admissions et rétention. Nous avons également pris en note les groupes sous-représentés auxquels les initiatives étaient destinées.

4.3.2 Lecture attentive

Après avoir décrit et comparé les renseignements relevés dans les différentes sources, nous avons procédé à une analyse critique du discours (ACD) pour analyser les données plus à fond. L'ACD comprend, mais sans s'y limiter, l'analyse des textes, du contexte immédiat dans lequel les textes examinés ont été élaborés (par exemple, le contexte historique politique dans lequel le texte a été rédigé et ayant eu une incidence sur la formulation du « problème ») et du contexte social général du texte (Taylor, Rizvi, Lingard et Henry, 2005; Thomas, 2005). À cette fin, l'ACD [traduction] « comble les lacunes entre les niveaux micro, méso et macro de l'ordre social » afin d'examiner les façons dont « les structures du discours sont utilisées pour reproduire la domination sociale » (van Dijk, 2001, p. 354). Dans le cadre de la présente étude, le niveau macro ou général se rapporte au vaste contexte culturel et historique de l'éducation. Les EMS se trouvent au niveau méso ou provincial. Le niveau micro ou institutionnel est représenté par les sites Web, les prospectus et le livret de directives du CDAUO.

4.3.3 Détermination des tendances

En nous inspirant des sources d'information susmentionnées, nous avons relevé les similarités et les différences relativement aux missions des universités, aux groupes sous-représentés auxquels ils souhaitent donner accès en priorité et aux méthodes qu'ils utilisent pour améliorer l'accès.

Nous avons ensuite examiné les stratégies d'accès de chaque université à la lumière des deux catégories d'élèves, c'est-à-dire engagés ou à participation conditionnelle (Ball, Reay et David, 2002). Nous nous sommes penchés en particulier sur la mesure dans laquelle les initiatives d'accès visaient les élèves faisant partie d'un groupe sous-représenté qui étaient engagés sur la voie de l'EPS par rapport aux élèves dont la participation à l'éducation postsecondaire était conditionnelle au fait de surmonter un ou plusieurs obstacles.

5 Résultats et analyse

La présente étude traite de trois questions de recherche :

1. Comment les universités ont-elles défini les groupes sous-représentés?
2. Quelles activités universitaires ciblent l'amélioration de l'accès des étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés?
3. Comment les universités mesurent-elles l'incidence de ces activités?

À la section 4, nous avons décrit chaque source d'information et les protocoles suivis systématiquement pour recueillir et analyser cette information. Nous présentons nos constatations dans la présente section.

Remarque au sujet de la terminologie : Dans l'introduction, nous avons précisé la façon dont nous utilisons les expressions rayonnement, recrutement, accès par l'entremise des admissions et rétention dans la présente étude. Ces définitions sont inspirées des entrevues que nous avons effectuées et au cours desquelles de nombreux répondants établissaient des distinctions entre ces types d'initiatives, même s'ils utilisaient parfois différemment ces termes. Par exemple, « accès » était à l'occasion utilisé comme un terme général, tandis qu'à d'autres moments il ne servait qu'à décrire les initiatives comportant d'autres processus d'admission ou même désignait les programmes de formation d'appoint ou de transition permettant aux étudiantes et étudiants de suivre des cours et de recevoir un soutien scolaire même lorsqu'ils ne remplissent pas les exigences d'admission habituelles. La responsabilité de mettre en œuvre les initiatives peut en outre être confiée à différentes unités au sein de l'université selon la nature des initiatives (par exemple, la rétention relèverait de l'unité des services aux étudiants et non du bureau des admissions) ou le groupe sous-représenté visé (par exemple, une maison des Premières Nations se chargerait de toutes les initiatives destinées aux étudiantes et étudiants autochtones).

5.1 Comment les universités ont-elles défini les groupes sous-représentés?

Nous avons demandé aux registraires des universités ou à leurs représentants quels groupes leur université considérait comme étant sous-représentés et comment l'université avait décidé d'axer ses efforts sur ces groupes. La plupart des répondants ont nommé les trois groupes désignés par le MFCU, mais ont également laissé entendre que leurs décisions de se concentrer sur un ou plusieurs de ces groupes (et, pour certaines universités, sur d'autres groupes également) reposaient sur l'emplacement, le passé et la mission de l'Université.

Le Tableau 1 présente le nombre d'universités, sur les 20 visées par l'étude, ayant mentionné chacun des trois groupes du MFCU (étudiantes et étudiants autochtones, de première génération et handicapés) ainsi

que les francophones, les étudiantes et étudiants provenant de collectivités rurales ou petites et les minorités racialisées dans leur EMS, leurs prospectus, le livret de directives du CDAUO et sur leur site Web.

Tableau 1 : Nombre d'universités mentionnant chacun des groupes sous-représentés dans leur EMS, leurs prospectus, le livret de directives du CDAUO et sur leur site Web

| | EMS | Prospectus | Livret de directives du CDAUO | Site Web |
|----------------------------------|-----|------------|-------------------------------|----------|
| Étudiants autochtones | 18 | 17 | 8 | 20 |
| Étudiants de première génération | 20 | 3 | 2 | 19 |
| Étudiants handicapés | 12 | 10 | 17 | 19 |
| Francophones | 3 | 2 | 2 | 3 |
| Collectivités rurales ou petites | 3 | 0 | 0 | 3 |
| Minorités racialisées | 2 | 2 | 1 | 1 |

Il convient de souligner qu'en plus de traiter des groupes sous-représentés dans la section « Population étudiante », sept des 20 universités ont également indiqué dans leur EMS que les services assurés à certains groupes sous-représentés faisaient partie de leurs « principaux domaines de différenciation » (c'est-à-dire les forces qui les distinguent des autres universités de l'Ontario).

Contrairement à l'EMS, qui consiste en une entente écrite entre chaque université et le MFCU, les prospectus sont distribués aux étudiantes et étudiants potentiels et à leurs parents. Ils fournissent des renseignements utiles sur la façon de présenter une demande d'admission, mais tentent également de présenter une image positive de l'université. Fait intéressant à souligner, bien que les 20 universités aient mentionné les étudiantes et étudiants de première génération dans leur EMS, seules trois d'entre elles en font mention dans leurs prospectus. En revanche, les mesures de soutien prises à l'intention des étudiantes et étudiants autochtones figuraient avantageusement à la fois dans les EMS et les prospectus, et ces derniers comprenaient souvent des photographies de cérémonies des Premières Nations ainsi que de salles ou de bâtiments réservés aux étudiantes et étudiants des Premières Nations.

Les universités disposent d'un espace limité dans le livret de directives du CDAUO. Il est donc intéressant de constater qu'un plus grand nombre d'établissements d'enseignement préfèrent fournir de l'information à l'intention des étudiantes et étudiants handicapés plutôt que de traiter des initiatives d'accès pour les étudiantes et étudiants autochtones ou de première génération. Les sites Web des universités, disposant d'un espace pratiquement illimité, fournissent de l'information au sujet d'un plus grand nombre de groupes sous-représentés.

5.2 Quelles activités universitaires ciblent l'amélioration de l'accès des étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés?

Les définitions de rayonnement, recrutement, accès par l'entremise des admissions et rétention présentées à la section 1.3 ont été établies comme suite à nos discussions avec les registraires et les représentants des universités. Nous nous sommes rapidement rendu compte que lorsque nous posions des questions au sujet des activités de rayonnement, les registraires et représentants des universités pensaient souvent que nous parlions des séances d'information offertes par une université ou des programmes invitant des étudiantes et étudiants des écoles secondaires ou intermédiaires à venir sur le campus, et non pas que nous parlions des autres processus de demande d'admission. Par conséquent, nous avons ajouté une question pour leur demander quels termes ils utilisaient et la façon dont ils les définissaient. En pratique, dans certaines universités, il incombe au bureau du registraire de mettre en œuvre certaines activités visant à améliorer l'accès et au bureau des services aux étudiants de s'occuper d'autres activités. Les activités destinées à accroître l'accès des étudiantes et étudiants autochtones sont souvent confiées à un bureau désigné à cette fin.

Le Tableau 2 présente des exemples, tirés des EMS et du livret de directives du CDAUO, d'activités pertinentes menées par les universités de l'Ontario. Cette liste n'est pas exhaustive puisque toutes les activités décrites dans ces documents n'y figurent pas et qu'il y a certainement de nombreuses autres activités pertinentes mises en œuvre sur les campus ontariens qui n'y sont pas présentées, mais cette liste fournit un échantillon de la nature et de la gamme des activités réalisées. Même si nous avons classé chaque exemple selon l'un des quatre types d'activité, ces catégories n'ont pas pour but de laisser entendre que, par exemple, une activité visant la rétention ne peut pas également avoir un effet sur le rayonnement ou le recrutement. En effet, toute annonce dans le livret de directives du CDAUO, les prospectus et les sites Web précisant qu'une université offre des services pour aider les étudiantes et étudiants à réussir — donc visant à les retenir — peut également encourager des candidates et candidats potentiels à présenter une demande.

Tableau 2 : Certaines des activités décrites dans les EMS et le livret de directives du CDAUO

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| Université Algoma | « À la lumière des taux d'accèsion à l'université traditionnellement faibles dans la région, l'Université adopte volontairement une approche plutôt libérale à l'égard des normes d'admission. La politique stipule que les critères d'admission doivent être établis de sorte à accueillir les étudiantes et étudiants ayant une bonne chance de profiter de l'enseignement que nous offrons et à exclure uniquement les candidats susceptibles d'échouer. » (EMS – MFCU et Algoma, p. 7) | Accès par l'entremise des admissions | Non précisés |
| | [Traduction] « Nous sommes fiers de notre collaboration étroite avec les collectivités autochtones et de notre association de longue date avec la Shingwauk Education Trust. Notre université offre des programmes uniques sur la culture, l'histoire et la langue anishinaabe (ojibway), y compris le seul programme de baccalauréat en arts de la province donné en ojibway. De plus, Algoma organise de nombreuses activités de rayonnement à l'intention des étudiantes et étudiants anishinaabe. » (CDAUO, p. 36) | Rayonnement; rétention | Étudiants autochtones |
| Université Brock | « [L'Université Brock offrira] des cours relais pour quelque 200 étudiants étrangers ou nouveaux arrivants [qui] proposeront les compétences de base liées aux attentes propres au cycle d'études, améliorant ainsi l'accès, le recrutement et la rétention et facilitant le développement de relations communautaires. » (EMS – MFCU et Brock, p. 8) | Accès par l'entremise des admissions | Nouveaux arrivants |
| | [Traduction] « Vous pouvez demander un examen individuel en envoyant une lettre, que vous avez rédigée, avec les documents justificatifs directement au Bureau du registraire, Admissions. Le Bureau des admissions transmettra tous les documents au Bureau des services aux étudiants handicapés (BSEH). D'autres renseignements pourraient être exigés aux fins de l'examen. Le directeur des admissions prendra toutes les décisions d'admission en consultation avec le gestionnaire du BSEH. L'admission n'est pas garantie. » (CDAUO, p. 41) | Accès par l'entremise des admissions | Étudiants handicapés |

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| Université Carleton | [Traduction] « L'Université Carleton prend des mesures d'adaptation scolaire personnalisées et assure des services de soutien aux étudiantes et étudiants handicapés par l'intermédiaire du Centre des étudiants handicapés Paul Menton. Les principaux édifices du campus sont reliés par un réseau de tunnels qui facilite les déplacements pendant les mois hivernaux. Des salles accessibles et un programme de services auxiliaires sont fournis dans les résidences et mis à la disposition des étudiantes et étudiants ayant une déficience physique... Des mesures d'adaptation seront prises pour les étudiantes et étudiants handicapés présentant les documents pertinents d'un professionnel de la santé. » (CDAUO, p. 53) | Recrutement; rétention | Étudiants handicapés |
| Université Lakehead | « La Lakehead University a établi des partenariats avec des conseils scolaires locaux en vue de mettre sur pied le Youth Achievement Fund financé par des bailleurs de fonds. Ce fonds a été créé afin de fournir systématiquement aux élèves de l'élémentaire (à partir de la 4 ^e année) des liens avec l'Université. Les étudiantes et étudiants obtiendront des crédits pour droits de scolarité en participant au programme. Ce fonds compte actuellement 23 élèves inscrits et vise à obtenir plus de 1 000 inscriptions d'ici 2018. » (EMS – MFCU et Lakehead, p. 11) | Rayonnement; recrutement | Non précisés |
| | [Traduction] « Déterminée à accroître les perspectives d'avenir des Autochtones de l'Ontario et du Canada par l'entremise des études, la Lakehead University offre une vaste gamme de programmes destinés à encourager les Canadiens autochtones à suivre des études universitaires dans un milieu scolaire, social et culturel accueillant. Ces programmes préparatoires menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade comprennent une combinaison unique de cours aidant les étudiantes et étudiants autochtones à conserver leur patrimoine tout en poursuivant leurs études. » (CDAUO, p. 67) | Recrutement | Étudiants autochtones |

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Université Laurentienne | « Les étudiantes et les étudiants de première génération représentent 60,9 % des étudiants de l'Université Laurentienne, comparativement à la moyenne du système universitaire de 17,8 %. L'Université continue de soutenir les étudiantes et les étudiants de première génération... [en leur offrant] le programme Avantage scolaire, le programme Avertissement précoce, les ateliers divers, les programmes et les ateliers d'études avec les pairs, les programmes de mentorat pour apparier des étudiants de première génération en première année avec des étudiants de première génération en deuxième année ou plus, et le centre d'aide à l'apprentissage. » (EMS – MFCU et Laurentienne, p. 11) | Rétention | Étudiants de première génération |
| Université McMaster | « McMaster offre des bourses et des programmes spéciaux d'enseignement hors école qui soutiennent la participation de jeunes à risque. Le programme McMaster Venture Camps offre des camps et des ateliers de sciences et de génie aux élèves des écoles primaires et secondaires. » (EMS – MFCU et McMaster, p. 7) | Recrutement | « Jeunes à risque » |
| Université Nipissing | « Des initiatives de mentorat autochtones, c'est-à-dire une série de possibilités d'apprentissage par l'expérience pour les étudiantes et étudiants autochtones des années supérieures à la Nipissing University qui offre un soutien culturel aux étudiantes et aux étudiants actuels de l'Université par le soutien des aînés, et ce, grâce à des étudiantes et étudiants qui se portent volontaires pour encadrer des étudiantes et étudiants des collectivités des Premières Nations, métisses et inuites (PNMI) dans les classes de la 9 ^e à la 12 ^e année dans les écoles secondaires locales, y compris la Première Nation de Nipissing. » (EMS – MFCU et Nipissing, p. 7) | Rayonnement; recrutement; rétention | Étudiants autochtones |
| Ontario College of Art and Design (OCAD) University | « Les exposés sur l'admission à l'Université sont effectués avec une interprète en American Sign Language (ASL) et les documents sont fournis en média substitut. » (EMS – MFCU et OCAD, p. 9) | Recrutement | Étudiants handicapés (en particulier les étudiants sourds) |

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------|
| Université Queen's | [Traduction] « L'Université Queen's offre aux candidats autochtones une voie supplémentaire et différente pour une première admission à plein temps à un programme de premier cycle. Présentez une demande par l'entremise du CDAUO et envoyez une autre lettre au Bureau du registraire, Admissions au premier cycle, de l'Université en précisant que vous souhaitez que votre candidature soit examinée aux termes de cette politique. Votre demande devra être accompagnée d'une preuve de votre ascendance autochtone. » (CDAUO, p. 106) | Accès par l'entremise des admissions; rétention | Étudiants autochtones |
| Université Ryerson | « Le programme Spanning the Gaps de l'Université cible les jeunes et les adultes qui autrement n'auraient peut-être pas entrepris une formation postsecondaire. » (EMS – MFCU et Ryerson, p. 9) | Recrutement | Non précisés |
| Université Trent | « L'Université Trent a amélioré son programme d'orientation des nouveaux étudiants afin d'offrir du soutien aux étudiants de première génération. En 2013, avec l'appui de la Bourse pour les étudiants de première génération du MFCU, l'Université Trent a lancé un programme de soutien par les pairs visant à aider les étudiants qui ont de la difficulté à réussir. » (EMS – MFCU et Trent, p. 11) | Rétention | Étudiants de première génération |
| Université de Guelph | « L'Université a mis sur pied toute une gamme de programmes de transition et de soutien préalables à l'arrivée des étudiantes et étudiants en vue de rehausser et de maintenir le développement d'un environnement favorable à l'apprentissage pour les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire de première génération. » (EMS – MFCU et Guelph, p. 10) | Rétention | Étudiants de première génération |
| University of Ontario Institute of Technology (UOIT) | « ... le programme de tutorat Peer Tutor de l'Université... offre aux étudiantes et étudiants la chance de travailler individuellement avec un tuteur formé. Grâce à ces séances, les étudiantes et étudiants reçoivent une aide adaptée à leurs besoins individuels, personnalisée à leur rythme et à leur niveau d'études. Ce programme favorise également l'engagement en permettant aux étudiantes et étudiants de rencontrer des collègues issus de milieux semblables et d'échanger leurs expériences avec ceux-ci. » (EMS – MFCU et UOIT, p. 9) | Rétention | Étudiants de première génération |
| Université d'Ottawa | « L'Université fournit à la population francophone de l'Ontario le plus grand nombre d'options d'éducation en français dans la province... L'Université offre une éducation et des programmes professionnels bilingues dans l'ensemble de ses facultés. » (EMS – MFCU et Ottawa, p. 9-10) | Rétention | Francophones |

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Université de Toronto | « [L'Université de Toronto compte au sein de son effectif] un agent chargé du recrutement des étudiants autochtones en vue de leur inscription aux programmes de premier cycle. » (EMS – MFCU et Toronto, p. 8) « Versement de sommes supérieures aux sommes versées par les autres universités conformément à la Garantie d'accès aux études. » (EMS – MFCU et Toronto, p. 8) | Recrutement; rétention | Étudiants autochtones; étudiants ayant des besoins financiers |
| Université de Waterloo | « Le St. Paul's University College dirige le programme Entrepreneurship for Sustainable Indigenous Community. Dans le cadre de ce programme, un choix de 60 à 75 élèves autochtones de niveau secondaire acquerra l'esprit d'entrepreneuriat et les compétences en résolution de problèmes nécessaires pour résoudre des questions complexes, et ce, dans l'optique de fonder une entreprise ou de créer un concept de service autofinancé. » (EMS – MFCU et Waterloo, p. 9) | Recrutement | Étudiants autochtones |
| Université de Windsor | « Le programme 4Winds axé sur les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques et destiné aux jeunes Autochtones (de la 6 ^e à la 8 ^e année) leur permet de se familiariser avec ces disciplines en vue d'un éventuel itinéraire d'études universitaires. » (EMS – MFCU et Windsor, p. 7) « Le programme Gateway propose aux élèves ayant terminé leurs études secondaires avec une moyenne de 60,0 % à 69,9 % d'autres itinéraires pour poursuivre des études universitaires. » (EMS – MFCU et Windsor, p. 7) | Rayonnement; accès par l'entremise des admissions | Étudiants autochtones; élèves secondaires ayant des notes plus faibles |
| Université Western | « En plus des services d'intervention visant à faciliter la transition des étudiantes et étudiants handicapés de l'école secondaire à l'université, l'Université Western offre des possibilités de réseautage entre les étudiantes et étudiants handicapés et les employeurs. » (EMS – MFCU et Western, p. 8) | Recrutement | Étudiants handicapés |

| Université | Activités | Type(s) | Groupe(s) |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| | [Traduction] « Les Services aux Autochtones offrent aux candidates et candidats de l'aide pour remplir une demande, choisir des programmes ou des cours ainsi qu'accéder au processus d'admission aux termes du programme d'accès pour les Autochtones de l'Université Western. Les Services aux Autochtones fournissent également un soutien considérable aux étudiantes et étudiants autochtones par l'entremise du programme Academic Transition Opportunities (ATO), qui assure des services scolaires, personnels et culturels, y compris des séances d'orientation, des séances hebdomadaires de formation avec des enseignants-tuteurs, une série d'ateliers et des rencontres régulières avec un conseiller pédagogique. » (CDAUO, p. 108) | Recrutement; accès par l'entremise des admissions; rétention | Étudiants autochtones |
| Université Wilfrid Laurier | « Le programme Building Bridges to Success s'adresse aux jeunes de niveau secondaire provenant de communautés socialement et économiquement défavorisées. » (EMS – MFCU et Laurier, p. 10) | Recrutement | « Étudiants provenant de communautés socialement et économiquement défavorisées » |
| Université York | [Traduction] « Si vous posez votre candidature en tant qu'Autochtone, Métis ou membre des Premières Nations, nous pouvons vous fournir l'aide dont vous avez besoin pour faire la transition vers l'université. Le personnel du Centre for Aboriginal Student Services possède de vastes connaissances et une grande expérience sur la façon d'aider les candidates et candidats autochtones et les membres de leur famille. » (CDAUO, p. 118) | Recrutement; rétention | Étudiants autochtones |

Les exemples fournis dans le Tableau 2 témoignent de la vaste gamme d'activités menées par les universités pour promouvoir la participation des étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés. Cela comprend des programmes de rayonnement, comme le programme Building Bridges to Success destiné aux élèves de niveau secondaire provenant de « communautés socialement et économiquement défavorisées »; des activités de recrutement dans des programmes scolaires particuliers, comme les programmes à l'intention des étudiantes et étudiants autochtones de la Lakehead University menant à un certificat, à un diplôme ou à un grade; des initiatives d'accès par l'entremise des admissions, comme l'autre voie d'admission de l'Université Queen's pour les étudiantes et étudiants autochtones; des services de rétention, dont les installations et les mesures de soutien de l'Université Carleton pour les étudiantes et étudiants handicapés ainsi que le programme de mentorat par les pairs de l'Université Laurentienne à l'intention des étudiantes et étudiants de première génération.

5.3 Comment les universités mesurent-elles l'incidence de ces activités?

Chaque université a au moins déclaré le nombre et le taux d'étudiantes et étudiants autochtones, de première génération, handicapés et francophones au sein de son établissement, comme l'exigent les ententes pluriannuelles de reddition de comptes (EPRC) conclues avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au cours des entrevues, les représentants d'une université ont souligné que l'établissement avait mené des évaluations internes officielles d'une initiative de rayonnement ayant reçu du financement privé et que ces évaluations faisaient partie des conditions associées au financement.

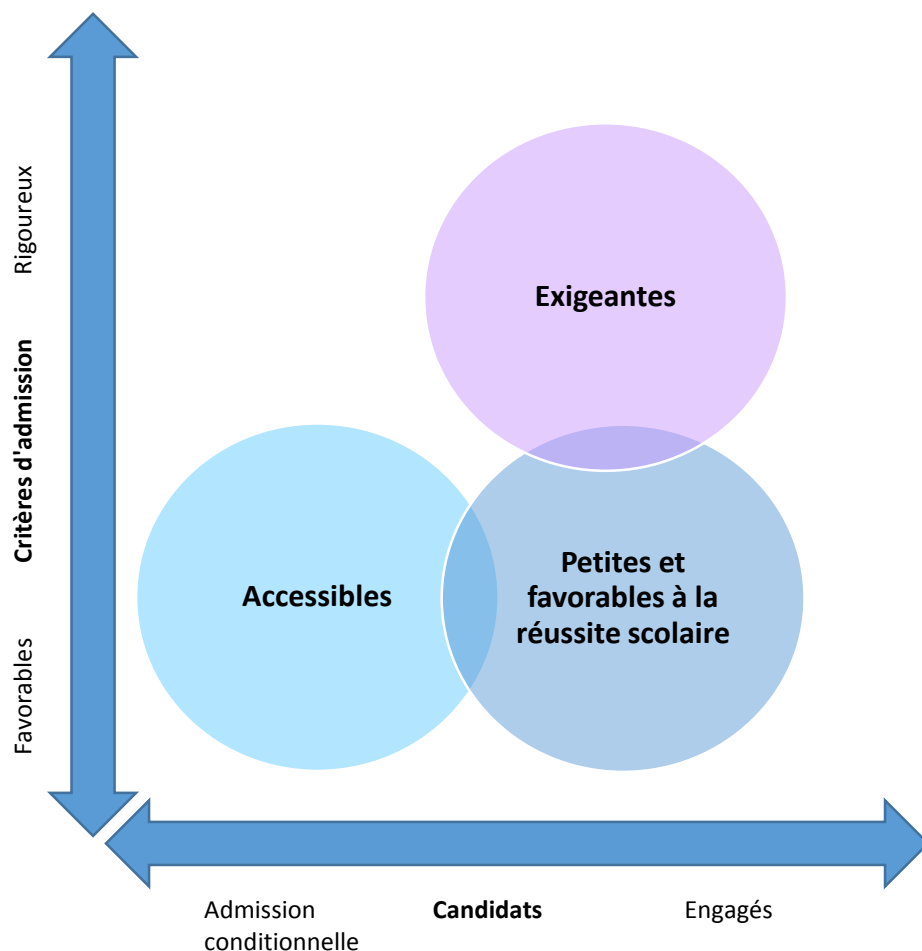
Certaines des personnes interviewées ont décrit les difficultés qu'elles avaient éprouvées au moment d'essayer d'évaluer les répercussions des initiatives, y compris le fait que : 1) les activités de rayonnement visent habituellement à encourager les élèves à suivre une éducation postsecondaire et non à s'inscrire à une université donnée; les universités ne disposent donc d'aucun moyen d'assurer un suivi des jeunes étudiants au fil des ans et, en particulier, de les suivre lorsqu'ils transfèrent à d'autres universités ou collèges; 2) l'identification des étudiantes et étudiants dans les groupes sous-représentés repose sur l'auto-identification volontaire; s'ils choisissent de ne pas se déclarer comme membre d'un groupe sous-représenté, il n'est alors pas possible de les compter aux fins de l'évaluation; 3) les définitions, en particulier celle des étudiantes et étudiants de première génération, ont changé au cours des années.

5.4 Le rôle de ces activités au sein des universités

Lorsque nous avons examiné les sources de données, nous voulions également en dégager des tendances. Nous souhaitons tout particulièrement déterminer comment des activités décrites avec des termes similaires pouvaient jouer des rôles très variés au sein des différentes universités.

Après avoir comparé toutes les sources de données, avoir discuté d'une multitude de façons possibles de comprendre les rôles de ces activités au sein des universités ainsi qu'avoir éliminé un grand nombre d'entre elles, nous avons élaboré des descriptions pour trois grandes « catégories » d'universités. Les 20 universités de l'Ontario n'entrent pas parfaitement dans ces catégories – certaines étant hybrides ou des variations de celles-ci – mais ces catégories révèlent, selon nous, des tendances importantes.

Figure 2 : Trois « catégories » d'universités



La catégorie que nous avons désignée « Exigeantes » comprend les universités dont les exigences d'admission sont élevées; en Ontario, il s'agit habituellement des universités offrant des programmes de doctorat et de médecine. Les initiatives visant à attirer les membres des groupes sous-représentés dans ces universités peuvent avoir tendance à cibler les membres de ces groupes déjà engagés sur la voie de l'EPS. Nous ne voulons pas dire que toutes les initiatives d'accès menées dans ces universités cibleront les étudiantes et étudiants engagés ou que de telles initiatives ne sont pas efficaces. Toutefois, lorsque l'on songe au problème plus vaste de la sous-représentation, le recrutement d'étudiantes et étudiants déjà engagés sur la voie de l'EPS peut faire diminuer la sous-représentation dans cette université, mais ne réglera pas le problème à l'échelle de l'ensemble des universités.

La catégorie d'universités « Petites et favorables à la réussite scolaire » est facile à reconnaître d'après les campagnes publicitaires des universités. Les prospectus décrivent généralement le campus comme étant petit et un lieu sûr et insistent sur le fait que les étudiantes et étudiants recevront le soutien dont ils auront besoin pour réussir. Ces universités ont des exigences d'admission moins élevées et ont recruté dans le passé des étudiantes et étudiants déjà engagés sur la voie de l'EPS, mais ces derniers ou leurs parents sont en quête d'une expérience universitaire agréable.

La troisième catégorie, « Accessibles », regroupe les universités qui estiment que leur rôle consiste à donner à tous les élèves intéressés l'occasion de suivre des études universitaires. Ces universités ont mis en place des processus d'admission souples et offrent des cours d'appoint ainsi qu'une vaste gamme de soutiens scolaires. De plus, elles peuvent créer des programmes scolaires destinés à répondre à des besoins locaux précis. Fait intéressant à souligner, étant donné que ces universités ont pris l'engagement de faciliter l'accès aux études supérieures, elles sont moins susceptibles d'axer leurs efforts sur des initiatives visant les groupes sous-représentés. En ciblant de façon générale les étudiantes et étudiants dont l'admission est conditionnelle, ces universités sont susceptibles de joindre les étudiantes et étudiants faisant partie de groupes sous-représentés à l'heure actuelle.

5.5 Étudiants autochtones

Les 20 universités de l'Ontario ont décrit des initiatives et programmes d'accès à l'intention des étudiantes et étudiants autochtones. Presque toutes les universités ont des salles réservées aux étudiantes et étudiants autochtones, qui leur donnent souvent accès aux pratiques de guérison traditionnelles, à des enseignants traditionnels et à des aînés et où ils peuvent assister à des cérémonies autochtones. Bon nombre d'universités tiennent un pow-wow annuel organisé en majeure partie par des étudiantes et étudiants autochtones. Qui plus est, plusieurs universités établissent et entretiennent des liens avec les communautés autochtones locales ou régionales. Certaines des salles réservées permettent aux étudiantes et étudiants autochtones de se rencontrer chaque semaine autour d'un repas. De plus, certaines universités octroient des bourses spéciales aux étudiantes et étudiants autochtones. Le personnel des services de soutien aux étudiantes et étudiants autochtones n'hésite pas à communiquer avec les membres du corps professoral et du personnel en leur nom. Certaines universités offrent un soutien scolaire spécialisé, comme des séances de tutorat, des ateliers de rédaction et autres.

Les processus d'admission et de présentation des demandes varient d'une université à l'autre dans le cas des étudiantes et étudiants autochtones. En effet, certaines universités imposent des critères d'admission plus souples, comme des moyennes moins élevées. De même, une preuve d'ascendance autochtone n'est pas exigée par toutes les universités.

Il est difficile de déterminer la mesure dans laquelle l'information au sujet de ces initiatives est transmise aux étudiantes et étudiants autochtones. Plus de la moitié des ménages des Premières Nations n'ont pas accès à Internet (Assemblée des Chefs sur l'éducation, 2012) et ceux qui y ont accès utilisent un service d'accès commuté et partagent un ordinateur. Cela a une incidence sur la présentation des demandes par l'entremise du système du CDAUO ainsi que sur la capacité d'effectuer des recherches en ligne.

6 Conclusions

6.1 Facteurs méthodologiques à considérer

Certaines des limites de cette étude sont causées par la méthodologie. Même si l'équipe de recherche a établi un protocole pour effectuer les requêtes sur le Web et a constaté un degré élevé de correspondance entre les résultats des requêtes des chercheurs, le protocole n'a pas nécessairement permis de déterminer la façon dont les candidates et candidats possibles effectueraient leurs propres recherches de renseignements. Par exemple, il est difficile de savoir comment un étudiant qui sera le premier membre de sa famille à suivre des études postsecondaires s'y prendrait pour trouver l'information sur les programmes destinés aux étudiantes et étudiants « de première génération ».

De plus, nous avons effectué des entrevues avec des cadres supérieurs des universités. Nous aurions peut-être obtenu des renseignements plus exhaustifs sur la mise en œuvre et les résultats des initiatives d'accès si nous avons interviewé les directeurs des différents programmes.

6.2 Travaux de recherche futurs

L'intersectionnalité des groupes sous-représentés, c'est-à-dire la mesure dans laquelle un étudiant peut s'identifier comme étant membre de deux groupes sous-représentés ou plus (par exemple un étudiant autochtone handicapé), entraîne des conséquences importantes pour les universités lorsqu'elles doivent fournir des données quantitatives au MFCU et décider où elles affecteront des fonds et des ressources étant donné que la majorité des renseignements recueillis par les universités reposent presque exclusivement sur l'auto-identification. Cette question mérite donc d'être étudiée davantage.

Il faudrait en outre se pencher sur l'effet de la méthode utilisée actuellement pour financer les initiatives d'accès. Certaines des personnes interrogées ont fait part de leur frustration à l'égard de la nature précaire du financement pour les groupes sous-représentés et ont laissé entendre que le moment où les fonds sont accordés et leur nature imprévisible font en sorte que les universités ont de la difficulté à concevoir et à améliorer les programmes d'accès et de rétention. Les universités pourraient obtenir de meilleurs résultats, sans devoir augmenter le montant total du financement, en modifiant simplement le moment où les fonds sont versés et la durée du financement.

Un autre aspect important se rapporte à la mesure dans laquelle la responsabilité d'améliorer l'accès pour tous est partagée entre les universités. En d'autres termes, si certaines universités s'affairent à accroître l'accès à l'EPS pour des groupes sous-représentés donnés, est-il possible que les autres universités croient qu'elles n'ont pas à assumer autant de responsabilités envers ces groupes?

L'examen des avantages concrets que procurent les initiatives d'accès aux étudiantes et étudiants dont la participation à l'éducation postsecondaire est conditionnelle au fait de surmonter des obstacles représente un autre domaine d'étude important. Les universités devraient accorder la priorité à ces étudiants puisqu'ils ont besoin habituellement d'une aide supplémentaire pour accéder aux études postsecondaires. Les activités précoces de rayonnement pourraient être particulièrement utiles à ces étudiantes et étudiants et pourraient consister notamment à les aider à choisir les cours pertinents à l'école secondaire.

Les constatations ont révélé de nombreux autres domaines qu'il faudrait étudier davantage. La présente étude porte exclusivement sur les programmes universitaires de première admission (c'est-à-dire des programmes du premier cycle). Dans le cadre de nos recherches sur les initiatives d'accès, nous avons trouvé énormément de renseignements sur des initiatives d'accès visant les programmes de deuxième admission (c'est-à-dire les études supérieures) ainsi que sur les activités de rétention visant les programmes tant de première que de deuxième admission. Qui plus est, nous avons constaté que de nombreuses universités ont conclu des ententes avec des collèges communautaires locaux et axent leurs initiatives d'accès sur leurs étudiantes et étudiants.

6.3 Constatations

Selon nos constatations, les universités de l'Ontario reconnaissent la nécessité d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire (EPS) des groupes sous-représentés, et chaque université mène au moins une initiative à cette fin. Cependant, certains obstacles nuisent à leurs efforts pour fournir cet accès. Par exemple, l'intersectionnalité des groupes sous-représentés fait en sorte que les universités ont de la difficulté à fournir un accès équitable et à évaluer avec précision les répercussions de leurs initiatives d'accès. Les problèmes décrits dans le présent rapport proposent non seulement des pistes de recherche, mais également des moyens de comprendre comment nous pouvons améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés.

Références

- Abada, T. et E. Tenkorang. (2009). Pursuit of university education among the children of immigrants in Canada: The roles of parental human capital and social capital. *Journal of Youth Studies*, 12, p. 185-207.
- Addi-Racah, A. et M. Israelashvili. (2014). The long-term effects of a university outreach programme: Implications on higher education enrolment. *Higher Education Policy*, 27, p. 111-130.
- Assemblées des Chefs sur l'éducation. (2012). *Portrait de l'éducation des Premières Nations*. Extrait de http://www.afn.ca/uploads/files/1_-_a_portrait_of_first_nations_and_education_kc_fr.pdf
- Ball, S., D. Reay et M. David. (2002). 'Ethnic choosing': Minority ethnic students, social class and higher education choice. *Race Ethnicity and Education*, 5, p. 333-357.
- Bergin, D. A., H. C. Cooks et C. C. Bergin. (2007). Effects of a college access program for youth underrepresented in higher education: A randomized experiment. *Research in Higher Education*, 48, p. 727-750.
- Burke, S. Z. (1999). New women and old Romans: Co-education at the University of Toronto, 1884-95. *Canadian Historical Review*, 80, p. 219-241.
- Commission ontarienne des droits de la personne. (2005). *Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale*. Toronto : Imprimeur de la Reine.
- Conseil scolaire du district de Toronto. (2012). *The TDSB Grade 9 Cohort of 2006-2011: Graduation rate patterns—Fact sheet #2*. Toronto : auteur. Extrait de <http://www.tdsb.on.ca/Portals/0/community/community%20advisory%20committees/icac/research/september%202012%20cohort%20dataacrobat%20document.pdf>
- Dyce, C. M., C. Albold et D. Long. (2013). Moving from college aspiration to attainment: Learning from one college access program. *High School Journal*, 96, p. 152-165.
- Finnie, R., S. Childs et A. Wismer. (2011). *Groupes sous-représentés à des études postsecondaires : Éléments probants extraits de l'Enquête auprès des jeunes en transition*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. (2007a). *Plan axé sur les résultats pour 2006-2007*. Toronto : auteur.
- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. (2007b). *New investments by McGuinty Government helps Crown Wards succeed in high school and access postsecondary education: Backgrounder*. Toronto : auteur. Extrait de <http://www.tcu.gov.on.ca/eng/document/nr/07.08/bg0802.html>

- Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario. (2014). *Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2014-2015*. Toronto : auteur.
- Norrie, K. et H. Zhao. (2011). *L'accessibilité de l'éducation postsecondaire en Ontario : survol*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
- Osborne, M. (2003). Increasing or widening participation in higher education? – A European overview. *European Journal of Education, 38*, p. 5-24.
- Perna, L. W. (2007). The sources of racial-ethnic group differences in college enrollment: A critical examination. *New Directions for Institutional Research, 133*, p. 51-66.
- Perna, L. W., H. Rowan-Kenyon, A. Bell, S.L. Thomas et C. Li. (2008). A typology of federal and state programs designed to promote college enrollment. *Journal of Higher Education, 79*, p. 243-267.
- Rae, B. (2005). *L'Ontario : Chef de file en éducation – rapport et recommandations*. Toronto : Imprimeur de la Reine.
- Reddick, R. J., A. D. Welton, D. J. Alsandor, J. L. Denyszyn et C. S. Platt. (2011). Stories of success: High minority, high poverty public school graduate narratives on accessing higher education. *Journal of Advanced Academics, 22*, p. 594-618.
- Taylor, S., F. Rizvi, B. Lingard et M. Henry. (1997). *Educational policy and the politics of change*. New York : Routledge
- Thomas, S. (2005). Taking teachers out of the equation: Constructions of teachers in education policy documents over a ten-year period. *The Australian Educational Researcher, 32*, p. 45-62.
- van Dijk, T. A. (2001). Critical discourse analysis. Dans D. Tannen, D. Schiffrin et H. Hamilton (éditeurs), *Handbook of discourse analysis* (pp. 352-371). Oxford : Blackwell.

